Nouvelles du Comité central

Lors de sa séance de juin, le Comité central de la FMH a ...

... pris acte de la nomination de trois nouvelles collaboratrices du Secrétariat général: Judith Wagner dirige depuis le 19 juin le service d'état-major «eHealth». Elle est cheffe de projet pour la carte de professionnel de la santé (health professional card) et participe également au projet relatif à la «Carte d'assuré». Valérie Rothhardt remplacera Nathalie Favre au service juridique, domaine de la formation postgraduée, pendant son congé maternité. Franziska Müller a été engagée au secrétariat de direction le 1er juin.

... décidé de régler désormais ses relations avec son organisation de prestations «FMH Services» dans le cadre d'une convention.

... désigné Ernst Gähler comme délégué au conseil d'administration de la BlueCare SA.

... examiné sous quelle forme les membres de la FMH doivent recevoir les statuts révisés dont l'entrée en vigueur est prévue au 14 août 2006. Le Comité central s'est mis d'accord de les imprimer sous forme de brochure et de les envoyer avec le BMS.

... pris connaissance de la réussite des tests-pilote de «MyFMH», effectués avec 200 participants.

... appris que l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne a établi, sur mandat du département DDQ, un aperçu de la littérature sur les systèmes existants d'indicateurs de morbidité. Après avoir discuté des résultats, le Comité central a décidé de poursuivre le projet relatif aux systèmes d'indicateurs de morbidité.

... pris connaissance de la volonté des cinq partenaires de «SwissDRG» de créer un bureau de *case mix* pour maîtriser la phase opérationnelle de SwissDRG. A cet effet, ils ont décidé de fonder une société anonyme «SwissDRG SA». Le Comité central est favorable à une participation à «SwissDRG SA».

... approuvé le versement de Fr. 4500.– à la fondation Radix pour 2006. Radix soutient les activités de promotion de la santé dans les communes, écoles et entreprises de toute la Suisse.

... décidé de signer la prise de position de l'association faîtière IPSILON, active dans la prévention du suicide, concernant la révision de la loi sur les armes.

... approuvé la fondation d'une «commission de prévention FMH», qui sera chargée d'exercer une fonction consultative face au CC.

... adopté les modifications proposées dans le domaine Devoirs et compétences du règlement de fondation de la Caisse de secours des médecins suisses. Il est nécessaire de garantir la sécurité et un rendement suffisant des sommes en jeu, mais celles-ci ne doivent plus être placées uniquement dans des valeurs-refuge.